

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le dix AVRIL à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. Bruno DUGUEY, Maire.

Etaient présents : Bruno DUGUEY, Jacques ANDRÉ, Marielle GABON, Michel DUGARD, Dominique BISSON, Cyrille GALLARD, Éric HOSTE, Didier CHARTIER,

Formant la totalité du conseil municipal

Nombre de membres en exercice: 8

Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 27 mars 2018

Date d'affichage : 27 mars 2018

Ordre du jour :

-Délibération :

* Vote du BP 2018

*Vote des taxes directes locales

-Questions diverses

Le compte rendu du 10 mars 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 : DELIBERATION N° 2018-11

Monsieur Le Maire de la commune d'EPANEY donne lecture du Budget Primitif 2018.

Il s'équilibre de la façon suivante :

-En fonctionnement 280 862.75 €

-En investissement 197 067.89 €

Le virement à la section d'investissement est de 37 291 €

M. Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les demandes de subvention de fonctionnement (article 6574). Le conseil à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer la somme de **3 395 € à l'article 6574** aux organismes suivants :

-course des 4 vents :	250 €
-Coopérative scolaire d'EPANEY :	320 €
-Bibliothèque d'EPANEY « AU PLAISIR DE LIRE » :	1080 €
-Ligue contre le cancer :	40 €
-Comité JUNO :	20 €
-BTP-CFA Du CALVADOS :	20 €
-BTP-CFA DE L'ORNE :	20 €
-Collège Ste Trinité :	40 €
-APAEI des pays d'Auge et de Falaise :	40 €
-MFR de VIMOUTIERS :	20 €
-Association fleurissement et patrimoine d'EPANEY :	1 200 €
-ADMR de MORTEAUX-COULIBOEUF :	210 €
-ASP FOOT Perrières :	135 €

Le Budget communal 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents

2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2018 : DELIBERATION N° 2018-10

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2017, soit

- Taxe d'habitation = 10.19 %
- Foncier bâti = 23.03 %
- Foncier non bâti = 36.12 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués	Produit voté
Taxe d'Habitation	285 800	10.19 %	29 123
Taxe Foncière Bâti	171 800	23.03 %	39 566
Taxe Foncière Non Bâti	56 900	36.12 %	20 552
Produit attendu en 2018			89 241

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1 La porte du logement communal doit être changée. Des devis ont été demandés et seront présentés lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

3.2 L'horloge de commande pour la cloche de l'église ne fonctionne plus correctement. Divers devis ont été demandés. Le conseil municipal décide de retenir celui de la SARL Biard-Roy pour un montant de 970 € H.T soit 1 164 € T.T.C.

3.3 La médiathèque du Pays de Falaise propose chaque année dans le cadre de son animation résidences, à chaque commune qui le souhaite, d'accueillir un spectacle autour de la lecture. La commune d'Epaney propose que cet événement ait lieu dans la commune lors des journées du patrimoine 2018.

3.4 M Michel DUGARD signale la détérioration du chemin de Caen et notamment les problèmes de ruissellement sur la chaussée lors de fortes pluies. La commission travaux va mettre ce problème à l'ordre du jour lors de sa prochaine réunion.

3.5 M Michel DUGARD signale que M. BOUGUILON stocke du matériel pour son activité (une cuve) sur la voie publique ce qui gêne la circulation. M. le maire va contacter M. BOUGUILLON à ce sujet.

3.6 M. Le maire donne lecture du compte rendu du dernier conseil d'école du 22 mars 2018 et fait remarquer qu'il ait à prévoir une baisse des effectifs pour la rentrée scolaire prochaine.

3.7 Certains membres du conseil municipal souhaitent qu'une table de pique-nique soit placée à côté du lavoir de Fontaine. Les membres du conseil donnent leur accord.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h30.

SIGNATURES Réunion du Conseil Municipal Du 10 avril 2018

Délibérations: N°2018-10, N°2018-11,

Le Maire: Bruno DUGUEY	
Jacques ANDRÉ	
Cyrille GALLARD	
Dominique BISSON	
Éric HOSTE	
Didier CHARTIER	
Michel DUGARD	
Marielle GABON	